

**Formulaire de demande de raccordement ou de modification de raccordement d'une
Installation de Consommation individuelle alimentée en HTA
de puissance de raccordement supérieure à 250 kVA
au Réseau Public de Distribution géré par ENERGIS**

Résumé

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement, ou de modification de raccordement : il présente les fiches techniques à remplir pour une installation de consommation supérieur à 250 kVA sur le réseau public de distribution HTA géré par le Distributeur ENERGIS.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur ENERGIS d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Vous pouvez nous retourner par email ou par courrier le présent formulaire dûment complété (éventuellement avec l'aide de votre installateur électricien) et **accompagné des pièces jointes (listées page 4 du présent document)** à l'adresse suivante :

ENERGIS
53 Rue du Maréchal Foch,
57500 Saint-Avold
accueil@regie-energis.com

Email : accueil@regie-energis.com>

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter notre Accueil au 03 87 91 25 03.

NB : Si, sur le même site que votre projet, vous souhaitez raccorder une **installation de production d'électricité**, en vue de revendre tout ou partie de l'électricité produite, vous devez faire une autre demande de raccordement via le formulaire de raccordement pour une installation de production correspondant à votre projet. Les formulaires sont disponibles sur le site internet : <https://www.regie-energis.com/>

Informatique et libertés : Informatique et libertés : Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par ENERGIS en sa qualité de responsable de traitement pour la réalisation de votre demande de raccordement ou de votre demande de modification de raccordement. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire du contrat de raccordement et sont destinées aux services internes de ENERGIS et aux prestataires ayant signé un contrat avec ENERGIS pour la réalisation des travaux nécessaires au traitement de votre demande. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement pour des motifs légitimes et également votre droit à la limitation du traitement et à la portabilité des données à caractère personnel vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits par courrier au service chargé du droit d'accès, à l'adresse suivante : ENERGIS, 53 Rue du Maréchal Foch, 57500 Saint-Avold, courrier accompagné de votre nom et prénom, de votre adresse actuelle, de votre « Référence Technique du Point De Livraison » (RTPL) et de la copie d'une pièce justificative d'identité.

SOMMAIRE

A.	Documents obligatoires à joindre à votre demande	4
B.	Intervenants du projet.....	4
B1.	Demandeur du raccordement ou de sa modification.....	4
B2.	Tiers habilité.....	5
B3.	Interlocuteur technique	6
C.	Identification et localisation du projet	6
D.	Calendrier du Projet	6
E.	Description détaillée du projet	6
E1.	Nature du projet	6
E2.	Puissance pour un raccordement neuf	6
E3.	Modification de raccordement	7
E4.	Ajout d'une alimentation de secours.....	7
E5.	Importance de la localisation des éléments de votre raccordement	7
E6.	Précisions sur les appareils électriques de votre installation	8
E7.	Informations complémentaires	9
E8.	Puissance de souscription	9
F.	Demande d'étude et certification des données	10
G.	Information sur l'autorisation d'urbanisme	11
H.	Validation des informations.....	11
ANNEXE 1 :	TYPES DE DOCUMENTS ATTENDUS.....	12

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

La Proposition Technique et Financière et/ou la Convention de Raccordement qui découlera des informations communiquées deviendrait caduque si le descriptif du projet évoluait. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toutes modifications de votre opération, afin de nous permettre de les prendre en considération.

A. Documents obligatoires à joindre à votre demande

Ces documents, ainsi que les champs du formulaire marqués d'une *, sont considérés comme obligatoires pour obtenir la complétude du dossier.

- **Le présent document** complété, paraphé et signé par vos soins,
- **Un plan de situation** (échelle 1/10000^{ème}) avec identification des limites de la parcelle concernée.
- **Un plan de masse de l'opération** (échelle 1/200^{ème} ou 1/500^{ème}) avec l'emplacement du poste de livraison (**le raccordement de référence correspond à un emplacement en limite de propriété**)
- **Copie de l'Autorisation d'Urbanisme accordée, en cours de validité** (Permis de Construire, Déclaration préalable, Permis d'Aménager, par exemple) : non nécessaire pour une demande d'étude avant complétude
- **Photos du terrain à raccorder : non obligatoires mais vivement souhaitées**
- **Le cas échéant, une copie du mandat ou de l'autorisation, si appel à un tiers habilité**
- **Le cas échéant, une fiche technique de la pompe à chaleur / climatisation s'il y en a une**

B. Intervenants du projet

B1. Demandeur du raccordement ou de sa modification

C'est le bénéficiaire du raccordement. Il est le destinataire de la proposition de raccordement, sauf s'il a mandaté un tiers habilité.

Nom du demandeur*	
<input type="checkbox"/> Particulier (M, Mme) Nom Prénom <input type="checkbox"/> Société ¹ Raison Sociale <input type="checkbox"/> Collectivité locale ou service de l'État	
SIREN (Société)*	
Nom de l'agence (pour les entreprises)	
Adresse* Code Postal – Ville*	
Interlocuteur (Nom, Prénom)*	
Téléphone / Email *	
Interlocuteur technique (Nom, Prénom)*	
Téléphone / Email*	
Adresse d'envoi de la proposition, si différente de l'adresse ci-dessus	

¹ Indiquer la forme juridique (exemple : SARL DUPONT) et fournir un KBIS datant de moins de 3 mois

B2. Tiers habilité

(qui assure tout ou partie du suivi de la demande de raccordement)

Il s'agit d'un fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (installateur, bureau d'étude...), ou d'un particulier.

Le demandeur du raccordement ou de sa modification a-t-il habilité un tiers ?

Non Oui

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

Le tiers dispose d'une autorisation² (elle permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès de ENERGIS, de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation).

Le tiers dispose d'un mandat³ (il permet d'habiliter un tiers pour agir au nom et pour le compte du demandeur. Dans ce cas, l'interlocuteur de ENERGIS est le mandataire). Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de *(cocher la/ les case(s) correspondant au périmètre du mandat)* :

signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :

Mandant

Mandataire au nom et pour le compte du Mandant

procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.

Personne ou société autorisée ou mandatée			
Le cas échéant, représenté par	M. ou Mme dûment habilité(e) à cet effet		
N° et nom de la voie			
Code postal - Commune			
Téléphone		Mobile	
Télécopie		Mél.	

2 L'autorisation est suffisante pour exprimer la demande de raccordement auprès de ENERGIS mais, pour être destinataire des courriers relatifs au raccordement, il faut un mandat.

3 Le mandataire est habilité pour agir au nom et pour le compte du demandeur : il devient l'interlocuteur de ENERGIS jusqu'à la mise en service du raccordement, y compris pour les prises de rendez-vous. Tous les courriers lui sont ainsi systématiquement envoyés. Il peut en outre, si les cases du mandat correspondantes sont cochées, signer la Proposition Technique et Financière et/ou régler les différents frais liés au raccordement.

B3. Interlocuteur technique C'est l'électricien ou un représentant du bureau d'étude chargé de l'installation électrique de l'opération.			
NOM - Prénom			
Raison Sociale			
N° et nom de la voie			
Code postal - Commune			
Téléphone		Mobile	
Télécopie		Mél.	

C. Identification et localisation du projet

Dénomination du site	
Raison sociale	
N° de SIRET	
Adresse précise du poste de livraison	
Code postal – Commune	

Le projet nécessite-t-il une autorisation d'urbanisme :

(Hors permis de construire ou déclaration de travaux pour l'implantation du présent poste de transformation Client)

Oui (transmettre une copie de l'autorisation d'urbanisme) Non

Existe-t-il d'autres points de livraison sur le site ? Oui Non

L'installation est-elle située sur une ZAC? Oui Non

D. Calendrier du Projet

Date souhaitée de mise en exploitation du raccordement	
Date envisagée de mise en service de vos installations	

E. Description détaillée du projet

E1. Nature du projet

- Nouveau raccordement (principal) Avec alimentation de secours
 Sans alimentation de secours

Modification de raccordement existant
Précisez votre demande en remplissant le cadre E3.

Ajout d'une alimentation de secours sur votre raccordement existant
Précisez votre demande en remplissant le cadre E4.

Raccordement d'une production ou GTE (même couplage fugitif) *Dans ce cas, une étude de faisabilité est nécessaire et une fiche de collecte à nous transmettre*

E2. Puissance pour un raccordement neuf

La puissance de raccordement se déduit de l'intensité maximale que l'utilisateur souhaite soutirer au réseau public de distribution. C'est un des paramètres déterminants qui permet à ENERGIS de mener les études techniques nécessaires au raccordement.

Si, à l'avenir, les besoins de puissance dépassaient cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d'adaptation du réseau desservant l'Installation seraient à votre charge.

Puissance de raccordement demandée (en kW)	
Puissance de secours demandée (en kW) uniquement si alimentation de secours	

E3. Modification de raccordement

À ne remplir qu'en cas de demande de modification :

Identifiant du point de livraison existant	N° RTPL :
Nature de la modification	<input type="checkbox"/> Augmentation de puissance Puissance de raccordement demandée (en kW) : <input type="checkbox"/> Autre
Détail de la modification de raccordement demandée	

E4. Ajout d'une alimentation de secours

À remplir lors d'un ajout d'alimentation de secours :

Identifiant du point de livraison existant	N° RTPL :
Puissance de secours demandée (en kW)	

E5. Importance de la localisation des éléments de votre raccordement

ENERGIS vous précise que le poste de livraison doit être accessible 24 h sur 24 h par son personnel, sans franchissement d'accès contrôlé.

Selon le référentiel technique de ENERGIS, le raccordement de référence de votre installation prévoit le poste de livraison en limite de propriété.

Il est indispensable que vous localisiez le poste de livraison sur le plan de masse de votre opération, que vous nous fournirez.

E6. Précisions sur les appareils électriques de votre installation

La liste suivante nous permettra d'identifier le type d'appareil que comporte votre installation. Certains de ces appareils présentant des caractéristiques particulières, il est important de les identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique.

Nombre de transformateurs HTA/BT	
Puissance des transformateurs en kVA	kVA
Présence d'autoproduction	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Présence de <i>process</i> utilisant la force motrice (compression des fluides, pompage, froid, climatisation, robotique, machine-outil, chaîne de fabrication, transport, levage, sciage, laminage, forage...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale de la force motrice (en kVA) :
Présence de <i>process</i> de chauffage industriel (chaudières électriques, appareils de chauffage (résistance, câbles)...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des <i>process</i> « chauffage industriel » (en kVA) :
Présence de <i>process</i> de type électrochimie (électrolyse...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des <i>process</i> « électrochimie » (en kVA) :
Présence de <i>process</i> de type électrothermie (fours à induction à fréquence industrielle, fours à induction à haute fréquence, fours à arc à courant alternatif, fours à arc à courant continu, chauffage micro-ondes, fours à résistance...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des <i>process</i> « électrothermie » (en kVA) :
Présence de <i>process</i> de type soudage	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des <i>process</i> « soudage » (en kVA) :
Présence de <i>process</i> de type broyage (broyeur concasseur...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des <i>process</i> « broyage » (en kVA) :
Présence de <i>process</i> de type traction électrique (tramway, sous-station SNCF...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des <i>process</i> « traction électrique » (en kVA) :
Présence d'autres usages perturbateurs (éclairage à décharge, éclairage générant des harmoniques...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si Oui, puissance totale des autres usages perturbateurs (en kVA) :

E7. Informations complémentaires

Compléments sur l'activité, sur les usages prévus ou sur les travaux demandés	
---	--

E8. Puissance de souscription

La puissance de souscription ne peut excéder la Puissance de Raccordement. Pour déterminer la puissance de souscription, vous devez analyser vos besoins et la façon dont vous utilisez l'électricité dans votre activité. La puissance de souscription devra se situer dans une plage qui sera déterminée par les caractéristiques du matériel installé et notamment des TC de comptage.

Il est de ce fait important que le client choisisse des TC de comptage adaptés à la puissance qu'il souhaite souscrire en tenant compte de ses besoins futurs. Les TC à double rapport permettent d'étendre la plage de mesure.

Puissance de souscription envisagée (kW)	
Choix du calibre de TC et classe de précision (si connu)	

F. Demande d'étude et certification des données

Je demande une OFFRE DE RACCORDEMENT au Réseau Public de Distribution	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Je dispose des informations nécessaires concernant l'Autorisation d'Urbanisme requise. Je prends note que ENERGIS selon les textes en vigueur : <ul style="list-style-type: none">▪ me fera parvenir une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements à ma charge,▪ transmettra le cas échéant, à la Commune concernée par mon projet, une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements publics à la charge de la collectivité. Cette Proposition Technique et Financière initiale n'est pas facturée. Néanmoins, toute nouvelle Proposition Technique et Financière demandée pour le même objet et dans un délai d'un an sera facturée selon les modalités du Barème de Raccordement de ENERGIS (disponible sur le site https://www.regie-energis.com/).	

OU

Pour évaluer les coûts d'électrification de mon projet, je demande (cochez 1 option de votre choix) : <input type="checkbox"/> soit une <u>Etude Impact Projet Réseau</u> <input type="checkbox"/> soit une <u>Étude de raccordement avant complétude</u>	<input type="checkbox"/> OUI (seulement si j'ai coché NON à l'offre de raccordement) <input type="checkbox"/> NON
Je souhaite seulement obtenir des informations quant à la viabilisation électrique de mon projet et ne dispose pas des informations nécessaires concernant l'Autorisation d'Urbanisme requise. Je prends note que ENERGIS me fera parvenir un devis préalable à la réalisation de l'une de ces études de raccordement, que je devrai retourner revêtue de mon accord et accompagnée du paiement correspondant. La procédure de traitement de ces études est décrite dans la Documentation Technique de Référence de ENERGIS.	
Une offre de raccordement ou une étude Impact Projet Réseau ou une étude de raccordement avant complétude a-t-elle déjà été réalisée pour ce projet ?	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI numéro d'affaire du dossier :

Je prends note que ENERGIS exécutera les travaux sur le Réseau Public de Distribution qu'il exploite.
--

G. Information sur l'autorisation d'urbanisme

OUI, mon projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (*permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc*)

Si oui : Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :

Date de dépôt de l'Autorisation d'Urbanisme :

Joindre obligatoirement la copie de la notification de l'autorisation d'urbanisme

NON, mon projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme.

H. Validation des informations

Fonction :		Signature :	
Date :			

ANNEXE 1 : TYPES DE DOCUMENTS ATTENDUS

Plan de situation

Le plan de situation donne la situation géographique d'un terrain au sein de la commune dont il dépend. Ce document vous est demandé par ENERGIS lors de votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de situation, réalisez un extrait du plan cadastral de votre commune que vous pourrez consulter sur www.cadastre.gouv.fr.

Plan de localisation de la parcelle : plan permettant de localiser votre terrain (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande du permis de construire).

Exemples

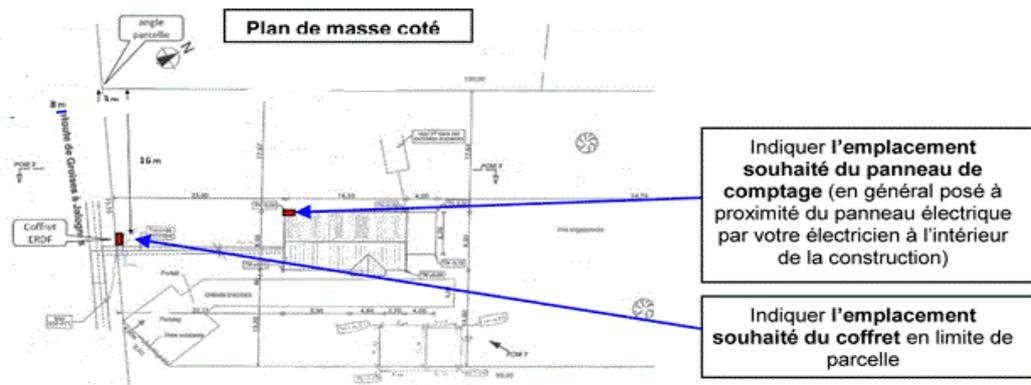


Plan de masse

Le plan de masse des constructions à édifier ou à modifier présente l'emplacement d'un projet de construction par rapport à son voisinage. Il indique les limites et l'orientation du terrain, l'implantation et la hauteur de la construction, les voies de desserte et les raccordements aux réseaux (électrique, gazier...). ENERGIS vous demande de le joindre à votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de masse, adressez-vous à votre architecte, maître d'œuvre, bureau d'études ou constructeur.

Plan de Masse C'est un plan « vu d'avion », fourni avec votre demande de permis de construire mais que vous pouvez réaliser vous-même.



ⓘ Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la proposition de raccordement.